

Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
DREES

SERIE  
SOURCES ET METHODES

**DOCUMENT  
DE  
TRAVAIL**



Panorama de l'accès aux soins de ville des  
bénéficiaires de la CMU complémentaire  
en 2006

Bénédicte BOISGUÉRIN, Sylvain PICHETTI

n°2 – septembre 2008

# Sommaire

<b>Sommaire.....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>I. Champ et données de l'étude de la DREES .....</b>	<b>6</b>
1. Les données mobilisées .....	6
2. Le champ de l'étude de la DREES.....	7
<b>II. La méthodologie de l'étude.....</b>	<b>9</b>
1. Le choix du zonage géographique de l'étude.....	9
2. L'élaboration des indicateurs d'accueil des bénéficiaires de la CMU .....	11
3. Calcul d'un indice de concentration des bénéficiaires de la CMU sur les médecins .....	12
<b>III. Les résultats détaillés de l'étude .....</b>	<b>13</b>
1. Disparités de l'accueil des bénéficiaires de la CMU.....	13
2. Influence du secteur de conventionnement sur l'accueil réservé aux patients bénéficiaires de la CMU..	16
3. Indicateur de concentration : pourcentage des médecins prenant en charge 50 ou 60 % des patients bénéficiaires de la CMU.....	21
<b>Bibliographie.....</b>	<b>25</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>27</b>

## Introduction

La Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) facilite l'accès aux soins des personnes à bas revenus, en prenant en charge la part des dépenses non remboursées par l'assurance maladie, avec une dispense totale d'avance des frais. Ce dispositif créé en 2000 est destiné à empêcher les renoncements aux soins médicaux pour raisons financières (Raynaud, 2005). Il apparaît cependant qu'un certain nombre de bénéficiaires rencontrent parfois des difficultés pour obtenir un rendez-vous auprès de professionnels de santé, difficultés mises en évidence par plusieurs études<sup>1</sup>.

Chacune de ces études fait état des difficultés d'accès aux soins auxquelles peuvent être confrontés les bénéficiaires de la CMU. Toutefois, la comparaison des résultats de ces différentes études est difficile dans la mesure où les méthodologies employées sont très différentes (testing téléphonique auprès des médecins pour la plupart des études, enquête auprès des bénéficiaires de la CMU pour l'étude de la DREES) et les champs étudiés ne se recoupent pas suffisamment d'une étude à l'autre : certaines études portent de façon exclusive sur les généralistes, d'autres sur les seuls spécialistes ou sur les seuls dentistes, tandis que le périmètre d'autres études inclut à la fois les généralistes, les spécialistes et les dentistes. La compilation de ces différentes études ne permet donc pas d'établir un panorama complet des difficultés de l'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU.

Le ministre de la Santé et des solidarités a demandé à la DREES en janvier 2007 de proposer dès le mois de mars 2007 un dispositif d'évaluation de la situation de l'accès aux soins de ville des bénéficiaires de la CMU.

Un groupe de travail, associant la CNAMTS, l'IRDES et la DREES a été mis en place pour élaborer une méthodologie d'étude visant à établir des indicateurs de suivi de l'accueil des bénéficiaires de la CMU par les professionnels de santé.

À la suite des réflexions qui se sont engagées dans le cadre de ce groupe, la DREES a réalisé un panorama de l'accès aux soins de ville des bénéficiaires de la CMU<sup>2</sup> tandis que l'IRDES a complété ce constat des disparités d'accueil par une analyse économétrique<sup>3</sup> visant à les expliquer.

L'étude publiée par la DREES a vocation à être reconduite chaque année sur des données actualisées.

---

<sup>1</sup> Peuvent notamment être cités le rapport du Fonds CMU basé sur un testing téléphonique réalisé en 2006 auprès d'un échantillon de 215 professionnels de santé installés dans six villes du Val de Marne, le rapport de l'association Médecins du Monde d'octobre 2006 basé sur un testing mené auprès de 725 médecins généralistes répartis dans 10 villes de France, le testing réalisé en 2004 par l'association « UFC-Que Choisir ? » auprès de 287 spécialistes, l'enquête représentative au niveau national effectuée par la DREES en 2003 auprès de 3 000 ménages de bénéficiaires de la CMU (ER n°294), le rapport 2002 de l'Observatoire de l'accès aux soins de l'association « Médecins du Monde ».

<sup>2</sup> Ce panorama a été présenté au comité de suivi pour l'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU du 29 mars 2007. Il a été publié en mars 2008. Boisguérin B. et Pichetti S. (2008) « Panorama de l'accès aux soins de ville des bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2006 », Études et Résultats, DREES, n°629, mars.

<sup>3</sup> Cases C., Lucas-Gabrielli V., Perronnin M., To M., 2008, « Déterminants des disparités de clientèle CMUC des praticiens libéraux », Questions d'économie de la santé, IRDES, n° 130, mars.

Ce document de travail présente les données mobilisées par la DREES pour réaliser cette étude (partie I) puis détaille la méthodologie mise en œuvre (partie II). Des résultats additionnels, qui n'avaient pas été exposés dans l'étude publiée, sont par ailleurs consignés dans la troisième partie de ce document.

## **I. Champ et données de l'étude de la DREES**

### ***1. Les données mobilisées***

La base de données utilisée par la DREES associait un fichier médecins à un fichier comportant des données communales relatives au nombre de bénéficiaires de la CMU et au nombre d'assurés du régime général.

Le fichier médecins, transmis par la CNAMTS à partir de la base ERASME V1, comportait à la fois des données administratives et des données de patientèle et d'activité.

- Les variables administratives détaillent les caractéristiques du médecin : code spécialité, secteur conventionnel, département, code INSEE de la commune, sexe, année de naissance et CPAM de rattachement.
- Les variables de patientèle et d'activité décrivent précisément la patientèle totale Régime général et l'activité du professionnel de santé : nombre de patients, sommes des bases de remboursement et nombre total de consultations et de visites remboursées. Ces trois variables sont fournies pour le total des patients régime général et pour les patients bénéficiaires de la CMU.

Toutes ces variables ont été renseignées pour les années 2005 et 2006. Le champ des données couvre le régime général y compris les sections locales mutualistes, et y compris les départements d'Outre Mer.

En revanche, les données relatives aux patients qui ne sont pas affiliés au régime général (notamment ceux du régime agricole ou ceux qui relèvent du RSI) n'apparaissent pas dans la base de données ainsi constituée, ce qui constitue une limite du champ de l'étude. Par ailleurs, les médecins non conventionnés ainsi que les médecins de secteur I avec droit permanent à dépassement ont été exclus de l'analyse en raison de leur faible effectif (respectivement 1.000 et 500 sur un total de 140.000 médecins) et compte tenu de la difficulté qu'il y aurait eu à les intégrer sans ambiguïté dans un secteur ou dans l'autre.

Dans ce fichier médecin, aucun seuil minimal de patientèle n'a été défini pour les professionnels de santé de telle sorte que sont présents dans l'échantillon des professionnels qui reçoivent très peu de patients. C'est le cas, par exemple, des médecins qui ont pris leur retraite au cours de l'année 2006. Dès lors, certains résultats peuvent apparaître atypiques : la patientèle de certains professionnels de santé, très réduite, est constituée à 100 % de bénéficiaires de la CMU.

De même, aucun filtre n'a été posé sur l'activité des professionnels de santé. Certains professionnels de santé figurent donc dans l'échantillon même si leur activité est très faible.

Pour les dentistes et les radiologues, le critère du nombre de consultations et de visites n'était pas pertinent pour mesurer leur activité, la majorité de cette activité étant constituée d'actes techniques non consignés dans la base. Ce sont donc les remboursements qui ont été pris en compte pour mesurer l'activité de ces professionnels de santé.

Ce fichier médecins a été apparié avec un fichier « commune » comportant le nombre de bénéficiaires de la CMU relevant du régime général et le nombre d'assurés du régime général pour chaque commune de France métropolitaine. Dès lors, le fichier final apparié exclut les DOM. Cet appariement permet de connaître la proportion de bénéficiaires de la CMU qui prévaut dans la zone d'exercice du médecin.

## ***2. Le champ de l'étude de la DREES***

L'étude de la DREES avait pour ambition d'établir un panorama complet de l'accès aux soins de ville des bénéficiaires de la CMU. Il s'agissait donc de retenir un éventail suffisamment large de spécialités médicales et ne pas restreindre l'analyse à l'accès aux soins des seuls médecins généralistes ou des dentistes.

La DREES a donc établi avec l'aide de la CNAMTS une liste de 14 spécialités médicales qui représentent une grande majorité des situations de l'accès aux soins de ville des bénéficiaires de la CMU :

- Les omnipraticiens,
- Les cardiologues,
- Les dermatologues,
- Les radiologues (regroupement des spécialités : radiodiagnostic et imagerie médicale, médecine nucléaire, oncologie radiothérapique, radiothérapie),
- Les gynécologues (regroupement des spécialités gynécologie obstétrique, gynécologie médicale, obstétrique),
- Les gastro-entérologues,
- Les ORL,
- Les pédiatres,
- Les pneumologues,
- Les rhumatologues,
- Les ophtalmologues,
- Les psychiatres (regroupement des spécialités neuropsychiatrie, psychiatrie générale, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent),
- Les dentistes (regroupement des spécialités chirurgie dentaire (spécialiste O.D.F.), chirurgie dentaire),
- Les omnipraticiens MEP (à mode d'exercice particulier).

Les omnipraticiens MEP (à mode d'exercice particulier) n'ont finalement pas été étudiés dans cette analyse.

**Tableau 1 - Effectifs des professionnels de santé (classement décroissant) (2006)**

Spécialités	Nombre de médecins
Généralistes	53 078
Dentistes	36 225
Psychiatres	6 172
Radiologues	5 210
Gynécologues	4 779
Ophthalmologues	4 445
Cardiologues	3 667
Dermatologues	3 206
Pédiatres	2 590
ORL	2 088
Gastro-entérologues	1 889
Rhumatologues	1 757
Pneumologues	1 024

SourceS : appariement fichier ERASME V1 et fichier commune. Calculs DREES.

Les effectifs sont très variables (dans un rapport de 1 à 52) selon les spécialités considérées. Les effectifs des généralistes et des dentistes se situent bien au-delà des effectifs des autres spécialités. Pour chaque catégorie de professionnels de santé, les effectifs reportés sont ceux qui résultent de l'appariement de la base « médecins » et de la base « commune ». L'appariement des deux bases a entraîné une diminution du nombre d'observations traitées. Ainsi, pour les généralistes, sur un total de 55.187 médecins, l'exclusion des DOM et l'appariement conduisent à ne retenir que 53.078 observations.

**Tableau 2 - Patientèle du régime général (classement décroissant) (2006)**

Spécialités	Nombre de patients
Généralistes	67 798 485
Radiologues	26 024 991
Dentistes	22 171 613
Ophthalmologues	14 543 512
Gynécologues	8 293 629
Dermatologues	6 554 570
Cardiologues	5 286 160
ORL	3 741 580
Pédiatres	3 124 195
Rhumatologues	2 194 455
Gastro-entérologues	2 085 074
Psychiatres	1 685 845
Pneumologues	1 147 340

Sources : appariement fichier ERASME V1 et fichier commune. Calculs DREES

En 2006, les médecins généralistes ont accueilli 68 millions de patients du régime général alors que le nombre de bénéficiaires du régime général s'établit à 45 millions environ. Ce nombre de 68 millions de patients du régime général s'explique par le fait que chaque patient du régime général a consulté en moyenne 1,5 médecin généraliste. Ce chiffre, qui peut paraître élevé, s'explique notamment par un effet cabinet de groupe. Certains patients peuvent fréquenter un cabinet de groupe au sein duquel plusieurs médecins généralistes différents sont habilités à les prendre en charge.

**Tableau 3 - Patientèle CMU (classement décroissant) (2006)**

Spécialités	Nombre de patients
Généralistes	7 067 036
Radiologues	1 707 511
Dentistes	1 661 946
Ophtalmologues	825 369
Gynécologues	485 020
Dermatologues	419 254
ORL	276 749
Pédiatres	271 991
Cardiologues	204 290
Psychiatres	131 900
Gastro-entérologues	115 724
Rhumatologues	103 185
Pneumologues	76 784

Sources : appariement fichier ERASME V1 et fichier commune. Calculs DREES

En 2006, les médecins généralistes ont accueilli plus de 7 millions de bénéficiaires de la CMU. Chaque bénéficiaire de la CMU a consulté en moyenne plus de deux médecins généralistes en 2006. Ce chiffre apparemment élevé peut s'expliquer, comme pour la population du régime général, par un effet cabinet de groupe.

L'ordre de classement des professionnels les plus fréquentés par les bénéficiaires de la CMU n'est pas complètement superposable à celui qui prévaut pour la population du régime général. En effet, les bénéficiaires de la CMU, beaucoup plus jeunes que la population du régime général, ont un recours aux soins plus orienté vers des spécialités médicales comme les pédiatres et les ORL que vers des spécialités liées à la maturité ou au grand âge (cardiologues ou rhumatologues notamment).

## **II. La méthodologie de l'étude**

Pour apprécier les capacités d'accueil des bénéficiaires de la CMU par les professionnels de santé, la DREES a élaboré, avec le concours de la CNAMTS et de l'IRDES, des indicateurs d'accueil des bénéficiaires de la CMU.

Toutefois, l'une des difficultés importantes de l'étude, avant même la conception des indicateurs d'accueil, tenait à ce que la population des bénéficiaires de la CMU n'est pas également répartie sur le territoire. Sa part varie en effet de 3,3 % de la population en Haute-Savoie à 12,7 % en Seine-Saint-Denis (Boisguérin, 2006), avec en outre des disparités internes propres à chaque département.

Cette caractéristique a donc conduit à une réflexion méthodologique sur le maillage géographique de l'étude, l'objectif étant de définir des zones homogènes en termes de répartition des bénéficiaires de la CMU.

### ***1. Le choix du zonage géographique de l'étude***

Le découpage géographique retenu devait permettre de neutraliser en partie l'hétérogénéité de la répartition des bénéficiaires de la CMU sur le territoire. Par ailleurs, l'objectif était de ne retenir qu'un seul découpage géographique afin de comparer les résultats obtenus entre les différentes spécialités. L'hypothèse d'un maillage différencié selon les spécialités a donc été rejetée.

Certains découpages géographiques n'étaient pas envisageables pour cette étude.

Le niveau communal, trop fin, est apparu inadapté. Dans un premier temps, les médecins généralistes ne sont pas présents dans toutes les communes. Un peu moins de 10.000 communes (sur 36.613 communes de France métropolitaine, soit environ 27 %<sup>4</sup>) abritent au moins un médecin généraliste. Par ailleurs, en considérant les communes dans lesquelles officie au moins un médecin généraliste, la corrélation qui existe entre la part des bénéficiaires de la CMU dans la patientèle des médecins généralistes et la part de bénéficiaires de la CMU dans la commune d'installation du médecin ne dépasse pas 0,5 (dans certains cas, le médecin a dans sa patientèle une fraction importante de patients bénéficiaires de la CMU alors qu'il n'y a pas de bénéficiaires de la CMU dans la commune d'installation du médecin). Ce décalage s'explique par le fait que le médecin recrute sa patientèle bien au-delà des frontières de sa commune. La commune ne permettant pas d'épouser suffisamment la zone de « chalandise » du médecin généraliste, cet échelon géographique ne constitue donc pas un découpage optimal.

Le niveau départemental et a fortiori l'échelon régional ont été écartés dans la mesure où ils laissent subsister d'importantes disparités de répartition des bénéficiaires de la CMU.

Le bassin de vie<sup>5</sup> constituait un maillage pertinent pour l'étude des généralistes et des dentistes. Toutefois, ce choix était inadapté pour l'étude des spécialistes. En effet, les bassins de vie accueillent en moyenne 12.000 habitants<sup>6</sup> (données relatives à la base des 1.745 bassins de vie appartenant au référentiel rural) et 75 % d'entre eux ont moins de 15.000 habitants (la médiane se situe à 9.000 habitants). Or, le seuil d'apparition des spécialistes est de 20.000 habitants : ce seuil correspond à la taille de ville à partir de laquelle la distance d'accès aux spécialités courantes (radiologues, cardiologues, gynécologues, dermatologues...) ne diminue plus (elle est forte dans les communes rurales, puis diminue jusqu'au seuil de 20.000 habitants et devient stable jusqu'aux très grandes agglomérations pour lesquelles la distance est faible<sup>7</sup>). Le bassin de vie apparaît donc comme une zone trop petite à l'intérieur de laquelle on ne dispose d'aucune garantie de trouver des spécialistes.

La zone d'emploi constitue donc un choix plus pertinent dans la mesure où par construction elle comporte au moins 25.000 actifs, et garantit donc la présence de spécialistes. Défini pour la France métropolitaine, le découpage en zones d'emploi comporte actuellement 348 zones (cf. annexe 1).

Pour Paris, chaque arrondissement a été considéré comme une zone d'emploi, compte tenu des disparités de répartition des bénéficiaires de la CMU (le taux varie de 3 à 16 % selon les arrondissements). Pour Lyon et Marseille, les données par arrondissement n'étaient pas disponibles.

Ce découpage en zones d'emploi permet de distinguer quatre types de zones en fonction du poids des bénéficiaires de la CMU dans la population totale du régime général :

- les zones de type 1 à faible poids des bénéficiaires de la CMU (inférieur à 4,7 %) ;
- les zones de type 2 à poids modéré des bénéficiaires de la CMU (entre 4,7 % et 6,1 %) ;
- les zones de type 3 à poids plus élevé des bénéficiaires de la CMU (entre 6,2 % et 7,7 %) ;
- les zones de type 4 à poids élevé des bénéficiaires de la CMU (supérieur à 7,7 %).

---

<sup>4</sup> Sources : appariement fichier ERASME V1 et fichier commune. Calculs DREES.

<sup>5</sup> Le territoire de France métropolitaine est découpé en 1.745 bassins de vie.

<sup>6</sup> Sources : INSEE Première n° 953 avril 2004 « Les bassins de vie, au cœur de la vie des bourgs et petites villes ».

<sup>7</sup> Sources : Rapport CREDES (2000) sur les distances d'accès aux soins.

Les professionnels qui officient dans les zones de type 1 et ceux qui sont localisés dans les zones de type 4 sont confrontés à des environnements très différents en termes de densité des bénéficiaires de la CMU. Par conséquent, les capacités d'accueil des professionnels de santé qui exercent leur activité dans des zones différentes ne peuvent être comparées les unes aux autres.

Le découpage en zones d'emploi permet de comparer entre eux les professionnels de santé qui exercent au sein d'un même type de zones. Au sein d'une zone donnée, les professionnels d'une même spécialité sont classés par ordre croissant, du moins accueillant au plus accueillant.

## ***2. L'élaboration des indicateurs d'accueil des bénéficiaires de la CMU***

Deux indicateurs d'accueil ont été retenus par la DREES.

Un **indicateur centré sur la patientèle** qui se définit pour chaque professionnel comme le ratio de la patientèle CMU du médecin sur sa patientèle totale régime général. Cet indicateur témoigne donc de la proportion de bénéficiaires de la CMU accueillis par le professionnel de santé. Des données de cadrage sur la patientèle figurent dans l'annexe 2.

Un **indicateur centré sur l'activité** qui mesure pour chaque professionnel la part de l'activité, mesurée par le nombre de consultations et visites, consacrée aux bénéficiaires de la CMU. Pour les dentistes et les radiologues, ce critère n'est pas adapté dans la mesure où les consultations et visites représentent une faible fraction de leur activité. L'indicateur retenu pour ces professionnels est le ratio des remboursements rattachés aux patients bénéficiaires de la CMU sur les remboursements des patients assurés du régime général.

Ce second indicateur assis sur l'activité complète dans une certaine mesure l'information contenue dans l'indicateur de patientèle. Il permet d'apprécier si un professionnel de santé accueille dans des conditions similaires les bénéficiaires de la CMU et ceux du régime général.

La disparité d'accueil des bénéficiaires de la CMU est décrite à partir de la distribution de ces deux indicateurs, pour chaque catégorie de professionnel de santé. La distribution est étudiée pour chacune des quatre catégories de zone, afin de tenir compte du poids des bénéficiaires de la CMU. Dans une catégorie de zone donnée, le rapport entre le troisième et le premier quartile de distribution de l'indicateur fournit une mesure de la dispersion de l'accueil des bénéficiaires de la CMU par les professionnels de santé : plus le ratio est élevé et plus les disparités sont importantes en matière d'accueil et donc plus la concentration des bénéficiaires de la CMU est forte chez certains professionnels de santé.

### 3. Calcul d'un indice de concentration des bénéficiaires de la CMU sur les médecins

Pour compléter les résultats obtenus avec les deux indicateurs d'accueil des bénéficiaires de la CMU, la DREES a choisi de calculer également un indice de concentration des bénéficiaires de la CMU sur les médecins. Cet indice rend compte du pourcentage de médecins accueillant 50 % des bénéficiaires de la CMU.

#### Synthèse des données de cadrage : accueil et suivi des bénéficiaires de la CMU et du régime général en 2006

Tableau 4. Accueil et suivi par spécialité des bénéficiaires de la CMU et du régime général en 2006

		Général.	Radio.	Dentiste	Ophtal.	Gynéco.	Derma.	Cardio.	ORL	Pédiatre	Rhuma.	Gastro.	Psy.	Pneumo
Taux de recours abouti	CMU	210 %	52 %	50 %	25 %	15 %	13 %	6 %	9 %	8 %	3 %	4 %	4 %	2 %
	RG	150 %	59 %	50 %	33 %	19 %	15 %	12 %	9 %	7 %	5 %	5 %	4 %	3 %
Nombre moyen de C et V **	CMU	3,5	83,3*	166,4*	0,9	1,6	1,4	0,9	0,8	2,9	1,7	1,3	10,3	0,8
	RG	3,4	89,8*	151,5*	1,0	1,5	1,3	1,0	0,8	2,8	1,6	1,2	9,0	0,8

Lecture : 13 % des bénéficiaires de la CMU ont consulté un dermatologue en 2006, contre 15 % des bénéficiaires du régime général ; en moyenne, les bénéficiaires de la CMU ont rencontré 1,4 fois dans l'année ce dermatologue, contre 1,3 pour les bénéficiaires du régime général.

\* les données relatives aux dentistes et aux radiologues ne sont pas exprimées en nombre de consultations et visites par patient et par an, mais en remboursements par patient pour l'année 2006.

\*\* C et V : consultations et visites ;

Sources : Cnamts ; calculs : Drees

Le recours aux médecins généralistes est plus élevé pour les bénéficiaires de la CMU que pour les patients assurés du régime général, ce qui est conforme aux résultats de l'enquête Santé protection sociale (SPS)<sup>8</sup>. Chaque bénéficiaire de la CMU a consulté en moyenne plus de deux médecins généralistes en 2006 tandis qu'un patient du régime général en consultait 1,5. Ces chiffres qui peuvent paraître élevés s'expliquent notamment par un effet cabinet de groupe. Les patients fréquentent un seul cabinet de groupe au sein duquel plusieurs médecins généralistes différents sont habilités à les prendre en charge.

Le taux de recours aux médecins spécialistes est en revanche légèrement plus faible pour les bénéficiaires de la CMU. Pour certaines spécialités (cardiologues ou rhumatologues), les écarts constatés s'expliquent par la jeunesse relative de la population des bénéficiaires de la CMU : 44 % des bénéficiaires de la CMU ont moins de 20 ans et à peine 4 % sont âgés de 60 ans et plus<sup>9</sup>. L'âge moyen plus faible des bénéficiaires de la CMU explique un moindre recours aux spécialités médicales liées à la maturité ou au grand âge.

Il n'y a pas de différence significative entre le nombre moyen des consultations et visites des bénéficiaires de la CMU et celui des patients du régime général. Quand ils sont accueillis par un professionnel de santé, les bénéficiaires de la CMU sont donc aussi bien traités que les patients du régime général. Pour certaines spécialités (ophtalmologie, cardiologie, ORL et pneumologie), le nombre de consultations et visites rapportés au nombre de patients est inférieur à 1, ce qui constitue un résultat a priori surprenant. Pour ces spécialités, la proportion des actes en C et en V dans l'ensemble des actes (en C, en V, en K et en Z) n'est pas très importante (63 % pour l'ophtalmologie, 41 % pour la cardiologie, 37 % pour l'ORL et 31 % pour la pneumologie). Or, les médecins ne peuvent facturer en même temps des actes en C ou en V et des actes en K (actes techniques) ou en Z (radiologie). Cette spécificité explique donc un nombre moyen de consultations et visites inférieur à l'unité pour ces spécialités.

Les bénéficiaires de la CMU affichent des remboursements dentaires plus élevés que les patients du régime général, ce qui peut s'expliquer par une santé bucco-dentaire moins bonne que les patients du régime général.

<sup>8</sup> RAYNAUD D. (2005) « Les déterminants individuels des dépenses de santé : l'influence de la catégorie sociale et de l'assurance maladie complémentaire », *Études et Résultats*, n° 378, février.

<sup>9</sup> Source CNAMTS in Rapport d'activité 2006 du fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie

### III. Les résultats détaillés de l'étude

#### 1. Disparités de l'accueil des bénéficiaires de la CMU

Ces tableaux présentent pour chaque spécialité les deux indicateurs d'accueil retenus (indicateur patientèle et indicateur activité). Les deux indicateurs génèrent des résultats comparables.

La part des bénéficiaires de la CMU dans la patientèle présente des variations selon les professionnels de santé. Cependant, pour l'ensemble des spécialités étudiées, on n'observe pas d'influence décisive du poids des bénéficiaires de la CMU dans la population des bénéficiaires du régime général sur l'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU, mesurée à travers l'indicateur de dispersion des patientèles des professionnels considérés.

**Tableau 5 - Disparités de l'accueil des bénéficiaires de la CMU**

<b>Généralistes</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7%		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG	2,5 %	4,2%	6,7%	3,4%	5,5%	8,9%	3,9%	6,8%	11,4%	5,7%	9,8%	17,1%
q3/q1	2,7			2,7			2,9			3,0		
C et V CMU/ C et V régime général	2,1 %	3,9%	6,6%	2,9%	5,0%	8,9%	3,4%	6,3%	11,4%	5,0%	9,3%	17,4%
q3/q1	3,1			3,1			3,4			3,5		

<b>Dentistes</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7%		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG	1,5 %	2,9 %	5,1%	2,2%	4,1%	7,0%	2,6%	5,1%	9,2%	3,9%	7,6%	13,7%
q3/q1	3,4			3,1			3,5			3,5		
Remb CMU/Remb RG	1,1 %	2,5 %	5,0%	1,8%	3,8%	7,3%	2,0%	4,7%	9,3%	3,2%	7,3%	14,7%
q3/q1	4,6			4,2			4,5			4,6		

**Exemple de lecture :** la moitié des dentistes a dans sa patientèle au moins 2,9 % de bénéficiaires de la CMU dans les zones dans lesquelles le poids des bénéficiaires de la CMU dans la population du régime général est le plus faible (<4,7 %). Dans ces zones à faible poids de bénéficiaires de la CMU, le quart des dentistes les plus accueillants a dans sa patientèle une part de bénéficiaires de la CMU au moins 3,4 fois plus élevée que le quart des dentistes les moins accueillants. Dans les zones dans lesquelles le poids des bénéficiaires de la CMU est le plus élevé (>7,7 %), la moitié des dentistes a dans sa patientèle au moins 7,6 % de bénéficiaires de la CMU. Dans ces zones marquées par un fort poids des bénéficiaires de la CMU dans la population totale, le quart des dentistes les plus accueillants a dans sa patientèle une part de bénéficiaires de la CMU au moins 3,5 fois plus élevée que le quart des dentistes les moins accueillants.

<b>Gynécologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG	1,4 %	2,4 %	4,2%	2,2%	3,7%	5,8%	2,7%	4,6%	7,0%	4,0%	6,7%	10,7%
q3/q1	3,0			2,6			2,6			2,7		
C et V CMU/ C et V régime général	1,3 %	2,3 %	4,0%	2,1%	3,7%	5,9%	2,6%	4,5%	7,3%	3,8%	6,8%	11,2%
q3/q1	3,1			2,8			2,8			2,9		

<b>Ophthalmologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG q3/q1	1,7 %	2,7 %	4,0 %	2,1%	3,4%	5,2%	2,8%	4,4%	6,5%	3,7%	6,1%	9,4%
	2,4			2,5			2,3			2,5		
C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	1,5 %	2,5 %	4,1 %	2,0%	3,4%	5,1%	2,4%	4,1%	6,3%	3,4%	5,7%	9,2%
	2,7			2,6			2,6			2,7		

<b>Radiologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG q3/q1	2,3 %	3,1 %	4,2%	3,2%	4,3%	5,7%	3,8%	5,0%	6,8%	5,1%	7,2%	10,4%
	1,8			1,7			1,8			2,0		
Remb CMU/Remb RG q3/q1	2,1 %	3,0 %	4,1%	3,1%	4,1%	5,5%	3,7%	4,8%	6,6%	4,9%	7,0%	10,1%
	1,9			1,8			1,8			2,0		

<b>Cardiologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG q3/q1	1,4 %	2,1 %	3,0 %	1,8%	2,5%	3,5%	2,2%	2,9%	4,1%	3,1%	4,5%	6,6%
	2,2			2,0			1,9			2,1		
C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	1,1 %	1,7 %	2,6 %	1,4%	2,2%	3,3%	1,7%	2,6%	3,8%	2,6%	3,8%	6,0%
	2,5			2,3			2,3			2,3		

<b>Dermatologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG q3/q1	1,9 %	2,9 %	4,3%	2,8%	4,4%	6,1%	3,5%	5,4%	7,4%	4,8%	7,4%	11,3%
	2,3			2,2			2,1			2,4		
C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	2,0 %	3,1 %	4,6%	2,9%	4,6%	6,6%	3,6%	5,6%	8,1%	5,0%	8,0%	11,9%
	2,3			2,3			2,3			2,4		

<b>ORL</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG q3/q1	2,6 %	3,8 %	5,4%	3,7%	5,1%	7,2%	4,7%	6,4%	8,6%	6,3%	9,1%	12,5%
	2,0			2,0			1,8			2,0		
C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	2,0 %	3,7 %	5,4%	3,2%	5,2%	7,7%	4,3%	6,6%	9,3%	5,9%	9,3%	13,6%
	2,7			2,4			2,1			2,3		

<b>Pédiatres</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG	1,9%	3,7%	6,2%	3,0%	5,1%	8,0%	4,7%	7,6%	11,6%	5,8%	9,6%	15,2%
q3/q1	3,2			2,6			2,5			2,6		
C et V CMU/ C et V régime général	1,7 %	3,6%	5,7%	2,4%	4,7%	7,4%	3,9%	7,0%	11,4%	5,2%	8,9%	15,5%
q3/q1	3,5			3,0			2,9			3,0		

<b>Gastro- entérologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG	2,0 %	2,9 %	4,0 %	2,8%	4,0%	5,3%	3,4%	4,9%	6,4%	4,8%	6,9%	9,9%
q3/q1	2,0			1,9			1,9			2,1		
C et V CMU/ C et V régime général	1,7 %	2,5 %	4,0%	2,5%	3,9%	5,7%	3,3%	4,9%	6,9%	4,8%	7,2%	10,4%
q3/q1	2,3			2,3			2,1			2,1		

<b>Pneumologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG	2,9 %	3,8 %	5,0%	3,4%	4,7%	6,1%	4,6%	6,0%	7,9%	5,9%	8,9%	11,7%
q3/q1	1,7			1,8			1,7			2,0		
C et V CMU/ C et V régime général	2,3 %	4,1 %	5,2%	2,5%	3,8%	5,6%	3,8%	5,4%	8,3%	5,3%	7,8%	11,4%
q3/q1	2,3			2,2			2,2			2,2		

<b>Psychiatres</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG	1,5 %	3,2 %	5,5%	2,7%	5,3%	8,2%	3,4%	5,9%	9,4%	4,3%	7,2%	11,5%
q3/q1	3,7			3,0			2,8			2,7		
C et V CMU/ C et V régime général	0,9 %	2,8 %	5,9%	2,2%	5,0%	8,6%	2,6%	5,5%	9,4%	3,5%	7,0%	12,1%
q3/q1	6,7			3,9			3,6			3,5		

<b>Rhumatologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
QUARTILES												
Patients CMU/patients RG	1,7 %	2,7 %	3,5 %	2,1%	3,2%	4,7%	2,6%	3,9%	5,6%	3,8%	5,7%	8,9%
q3/q1	2,1			2,2			2,2			2,4		
C et V CMU/ C et V régime général	1,4 %	2,5 %	3,5 %	2,0%	3,1%	4,8%	2,4%	3,6%	5,4%	3,6%	5,2%	8,4%
q3/q1	2,4			2,4			2,3			2,3		

## 2. Influence du secteur de conventionnement sur l'accueil réservé aux patients bénéficiaires de la CMU

La proportion de professionnels de secteur II dans chaque spécialité est présentée dans l'annexe 3.

Quelle que soit la spécialité considérée, les bénéficiaires de la CMU constituent une part de la patientèle des professionnels de santé plus élevée en secteur I qu'en secteur II avec dépassements d'honoraires.

Les arguments économiques occupent sans doute une place importante pour expliquer cette plus forte concentration de l'accueil des bénéficiaires de la CMU sur une partie des professionnels de santé inscrits en secteur II. En effet, dans le cadre de la loi, les praticiens ont l'interdiction d'appliquer des dépassements d'honoraires aux bénéficiaires de la CMU.

**Tableau 6 - Disparités de l'accueil des bénéficiaires de la CMU selon le secteur de conventionnement des praticiens**

		<b>Généralistes</b>			Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3			
	QUARTILES															
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG	2,7%	<b>4,4%</b>	6,9%	3,5%	5,6%	9,2%	4,2%	7,1%	11,7%	5,9%	10,1%	17,5%			
	q3/q1	2,5			2,6			2,8			3,0					
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG	1,7 %	<b>2,9 %</b>	5,1%	2,1%	3,8%	6,4%	2,3%	4,0%	7,1%	3,2%	5,5%	9,8%			
	q3/q1	3,0			3,1			3,1			3,1					
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général	2,3%	4,1%	6,8%	3,0%	5,2%	9,1%	3,6%	6,6%	11,9%	5,2%	9,6%	17,8%			
	q3/q1	3,0			3,0			3,3			3,4					
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général	1,3 %	2,7 %	5,2%	1,8%	3,4%	6,5%	1,9%	3,7%	7,1%	2,6%	5,0%	9,8%			
	q3/q1	4,0			3,7			3,7			3,8					

**Note de lecture :** Dans les zones dans lesquelles le poids des bénéficiaires de la CMU est le plus faible (<4,7%), la moitié des généralistes de secteur I a dans sa patientèle au moins 4,4 % de bénéficiaires de la CMU, tandis que la moitié des généralistes de secteur II en a au moins 2,9 %. Dans ces zones à faible poids des bénéficiaires de la CMU, le quart des généralistes de secteur I les plus accueillants a dans sa patientèle une part de bénéficiaires de la CMU au moins 2,5 fois plus élevée que le quart des généralistes de secteur I les moins accueillants. Le quart des généralistes de secteur II les plus accueillants a dans sa patientèle une part de bénéficiaires de la CMU au moins 3 fois plus élevée que le quart des généralistes de secteur II les moins accueillants.

		<b>Gynécologues</b>			Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3			
	QUARTILES															
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG	1,9%	2,9%	4,8%	2,6%	4,0%	6,2%	3,1%	4,8%	7,1%	4,6%	7,5%	11,4%			
	q3/q1	2,5			2,4			2,3			2,5					
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG	1,2 %	2,1 %	3,8%	1,9%	3,4%	5,5%	2,4%	4,2%	6,9%	3,5%	5,8%	9,7%			
	q3/q1	3,2			2,9			2,9			2,8					
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général	1,8 %	2,9%	4,8%	2,6%	4,0%	6,3%	3,2%	5,0%	7,4%	4,4%	7,8%	12,4%			
	q3/q1	2,7			2,4			2,3			2,8					
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général	1,0 %	1,8 %	3,5%	1,7%	3,2%	5,6%	2,2%	4,0%	7,2%	3,2%	5,8%	9,8%			
	q3/q1	3,5			3,3			3,3			3,1					

		<b>Ophtalmologues</b>			Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3			
	QUARTILES															
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG q3/q1	2,1%	3,1%	4,4%	2,5%	3,9%	5,6%	3,4%	4,8%	6,9%	4,2%	6,8%	10,4%			
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG q3/q1	1,4 %	2,3 %	3,8%	1,7%	3,0%	4,7%	2,4%	4,1%	6,1%	3,2%	5,3%	8,3%			
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	2,1 %	3,1%	4,5%	2,4%	3,8%	5,7%	3,0%	4,6%	7,0%	4,0%	6,6%	10,5%			
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	1,1 %	2,1 %	3,8%	1,6%	2,9%	4,6%	2,1%	3,6%	5,6%	2,9%	4,9%	8,0%			

		<b>radiologues</b>			Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3			
	QUARTILES															
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG q3/q1	2,4%	3,2%	4,2%	3,3%	4,4%	5,7%	3,8%	5,0%	6,8%	5,2%	7,3%	10,6%			
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG q3/q1	1,7 %	2,9 %	4,1%	2,3%	3,9%	5,2%	3,9%	6,1%	7,5%	4,4%	6,0%	8,4%			
SECTEUR I	Remb CMU/Remb RG q3/q1	2,3 %	3,0%	4,1%	3,1%	4,2%	5,5%	3,7%	4,8%	6,5%	5,0%	7,0%	10,3%			
SECTEUR II	Remb CMU/Remb RG q3/q1	1,7 %	2,8 %	4,1%	2,3%	3,7%	5,1%	3,8%	5,9%	7,0%	4,2%	6,0%	8,4%			

		<b>cardiologues</b>			Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3			
	QUARTILES															
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG q3/q1	1,5 %	2,1 %	3,0%	1,8%	2,5%	3,6%	2,2%	3,0%	4,1%	3,2%	4,6%	6,7%			
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG q3/q1	1,2 %	2,1 %	3,2%	1,6%	2,4%	3,3%	2,1%	2,9%	4,3%	2,6%	3,7%	5,8%			
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	1,1 %	1,7 %	2,7%	1,4%	2,3%	3,4%	1,7%	2,6%	3,7%	2,6%	4,0%	6,1%			
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	0,6 %	1,7 %	2,6%	1,2%	2,0%	3,0%	1,6%	2,3%	3,9%	2,2%	3,3%	5,5%			

		<u>dermatologues</u>			Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3			
	QUARTILES															
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG	2,5%	3,3%	4,6%	3,3%	4,6%	6,2%	4,0%	5,8%	7,9%	5,4%	8,2%	11,9%			
	q3/q1	1,9			1,9			2,0			2,2					
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG	1,4 %	2,4%	4,0%	2,2%	4,1%	5,9%	2,8%	4,6%	6,7%	4,2%	6,7%	10,3%			
	q3/q1	2,9			2,7			2,3			2,4					
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général	2,4 %	3,5%	4,9%	3,5%	4,7%	6,7%	4,1%	6,0%	8,4%	5,3%	8,5%	12,5%			
	q3/q1	2,0			1,9			2,0			2,4					
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général	1,3 %	2,6%	4,2%	2,2%	4,3%	6,5%	2,8%	4,8%	7,6%	4,4%	7,1%	11,3%			
	q3/q1	3,2			2,9			2,7			2,6					

		<u>ORL</u>			Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3			
	QUARTILES															
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG	3,3%	4,4%	5,8%	4,0%	5,4%	7,2%	5,0%	6,6%	8,9%	7,0%	10,0%	13,6%			
	q3/q1	1,7			1,8			1,8			1,9					
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG	2,1 %	3,5%	5,1%	3,2%	4,9%	7,2%	4,4%	6,2%	8,4%	5,4%	8,3%	11,6%			
	q3/q1	2,4			2,2			1,9			2,2					
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général	3,3%	4,6%	6,5%	4,1%	5,6%	7,8%	5,1%	6,7%	9,4%	6,7%	10,1%	14,5%			
	q3/q1	2,0			1,9			1,9			2,2					
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général	1,6 %	3,1%	4,6%	2,6%	4,6%	7,5%	4,0%	6,2%	9,1%	5,5%	8,5%	13,1%			
	q3/q1	2,8			2,9			2,3			2,4					

		<u>pédiatres</u>			Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3			
	QUARTILES															
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG	2,3%	4,1%	7,0%	3,8%	5,5%	8,5%	5,2%	7,9%	11,9%	6,6%	10,2%	15,7%			
	q3/q1	3,1			2,2			2,3			2,4					
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG	1,4%	2,9%	5,2%	1,5%	4,2%	6,4%	3,4%	6,7%	10,3%	4,9%	8,3%	14,3%			
	q3/q1	3,8			4,3			3,0			2,9					
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général	2,0%	3,9%	6,6%	3,3%	5,1%	8,3%	4,5%	7,5%	11,8%	5,8%	9,5%	16,1%			
	q3/q1	3,3			2,5			2,7			2,8					
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général	1,1%	2,8%	4,7%	1,1%	3,3%	5,9%	2,9%	6,3%	10,6%	3,9%	7,5%	13,6%			
	q3/q1	4,1			5,4			3,7			3,5					

		Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
	QUARTILES												
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG	2,2%	3,1%	4,3%	3,0%	4,0%	5,2%	3,6%	4,9%	6,4%	5,4%	7,5%	10,6%
	q3/q1	2,0			1,7			1,8			2,0		
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG	1,8 %	2,8 %	3,9%	2,5%	3,8%	5,5%	3,1%	4,8%	6,4%	4,1%	5,9%	8,7%
	q3/q1	2,1			2,2			2,1			2,1		
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général	2,0 %	3,0%	4,6%	2,8%	4,1%	5,8%	3,4%	5,0%	7,0%	5,3%	7,6%	10,9%
	q3/q1	2,3			2,1			2,0			2,0		
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général	1,4 %	2,3 %	3,6%	2,1%	3,6%	5,5%	2,9%	4,7%	6,8%	3,9%	5,9%	9,4%
	q3/q1	2,6			2,7			2,3			2,4		

		Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
	QUARTILES												
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG	3,0%	3,9%	5,0%	3,6%	4,8%	6,1%	4,6%	5,9%	7,9%	6,4%	9,5%	11,8%
	q3/q1	1,7			1,7			1,7			1,9		
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG	2,4 %	3,2 %	5,3%	2,0%	3,9%	6,0%	4,4%	6,2%	7,8%	4,2%	5,4%	8,1%
	q3/q1	2,3			3,0			1,8			1,9		
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général	2,5 %	4,2%	5,2%	2,7%	3,9%	5,6%	3,8%	5,5%	7,9%	5,6%	8,1%	11,4%
	q3/q1	2,1			2,1			2,1			2,0		
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général	1,4 %	3,1 %	5,1%	1,5%	2,9%	5,9%	3,9%	5,0%	9,0%	3,8%	5,6%	8,5%
	q3/q1	3,6			3,9			2,3			2,2		

		Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
		Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
	QUARTILES												
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG	2,5%	4,2%	6,7%	3,5%	6,0%	8,9%	4,1%	6,6%	10,0%	5,0%	8,0%	12,4%
	q3/q1	2,7			2,5			2,4			2,5		
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG	0,8 %	2,2 %	4,0%	1,2%	3,0%	5,6%	1,8%	3,5%	6,1%	2,3%	4,3%	7,1%
	q3/q1	5,0			4,6			3,4			3,1		
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général	1,8%	3,9%	7,2%	3,0%	5,8%	9,3%	3,3%	6,4%	10,0%	4,4%	7,9%	13,3%
	q3/q1	4,0			3,1			3,0			3,0		
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général	0,3 %	1,7 %	4,2%	0,5%	2,3%	5,7%	0,8%	2,7%	6,2%	1,4%	3,5%	6,4%
	q3/q1	14,5			11,4			7,8			4,6		

	<b>rhumatologues</b>	Quartile 1 Poids bénéficiaires CMU <4,7%			Quartile 2 Poids bénéficiaires CMU 4,7-6,1 %			Quartile 3 Poids bénéficiaires CMU 6,2-7,7 %			Quartile 4 Poids bénéficiaires CMU >7,7		
	QUARTILES	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
SECTEUR I	Patients CMU/patients RG q3/q1	2,2 %	3,0 %	3,6%	2,2%	3,2%	4,5%	2,9%	4,3%	6,0%	3,9%	5,8%	9,0%
		1,6			2,0			2,1			2,3		
SECTEUR II	Patients CMU/patients RG q3/q1	1,3 %	2,3 %	3,3%	1,8%	3,2%	5,4%	2,3%	3,4%	4,6%	3,4%	5,4%	8,7%
		2,6			2,9			2,0			2,5		
SECTEUR I	C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	1,9 %	2,7 %	3,5%	2,3%	3,1%	4,5%	2,7%	4,1%	6,0%	3,7%	5,3%	8,3%
		1,9			1,9			2,3			2,3		
SECTEUR II	C et V CMU/ C et V régime général q3/q1	1,0 %	2,0 %	3,4%	1,7%	3,2%	5,5%	2,0%	3,1%	4,5%	3,3%	5,2%	8,7%
		3,2			3,3			2,3			2,7		

### 3. Indicateur de concentration : pourcentage des médecins prenant en charge 50 ou 60 % des patients bénéficiaires de la CMU

Pour les spécialités suivantes, les tableaux présentent les pourcentages des médecins prenant en charge 50 ou 60 % des patients CMU en fonction de la part des bénéficiaires de la CMU parmi les bénéficiaires du régime général.

Pour les médecins généralistes et les dentistes, il a été possible de croiser également avec la densité des professionnels de santé, découpage qui ne peut être réalisé pour les autres spécialités en raison de la taille insuffisante des effectifs.

Plus le pourcentage de médecins est faible et plus le phénomène de concentration est avéré.

**Tableau 7 - Pourcentage de généralistes accueillant 50 % des CMUistes**

		Densité médicale (d) pour 100 000 habitants			
		quartile 1 <77	quartile 2 77- 86	quartile 3 87-98	quartile 4 >98
Poids de la population CMU dans la population Régime Général	Quartile 1 cmu<4,7%	19%	20%	16%	21%
	Quartile 2 4,7-6,1 %	16 %	17 %	16 %	20 %
	Quartile 3 6,2-7,7 %	16 %	14 %	20 %	16 %
	Quartile 4 cmu>7,7%	16%	19%	16%	14%

Note de lecture : Dans les zones où la part des bénéficiaires de la CMU dans la population est faible (inférieure à 4,7 %) et où la densité des généralistes est faible également, 50 % des patients sont pris en charge par 19 % des médecins.

**Tableau 8 - Pourcentage de généralistes accueillant 60 % des CMUistes**

		Densité médicale (d) pour 100 000 habitants			
		quartile 1 <77	quartile 2 77- 86	quartile 3 87-98	quartile 4 >98
Poids de la population CMU dans la population Régime Général	Quartile 1 cmu<4,7%	26%	27%	23%	29%
	Quartile 2 4,7-6,1 %	23 %	24 %	24 %	28 %
	Quartile 3 6,2-7,7 %	23 %	20 %	28 %	23 %
	Quartile 4 cmu>7,7%	23%	26%	23%	20%

Dans les zones où la présence de bénéficiaires de la CMU est élevée, l'augmentation de la densité médicale ne s'accompagne pas d'une meilleure répartition de la prise en charge par les généralistes. Au contraire, l'augmentation de la densité médicale s'accompagne dans ce cas d'une légère concentration de l'accueil des patients affiliés à la CMU : 16 % des généralistes accueillent 50 % des bénéficiaires de la CMU dans les zones de faible densité médicale (<77) tandis que 14 % seulement des généralistes accueillent 50 % des bénéficiaires de la CMU dans les zones de forte densité médicale (>98).

**Tableau 9 - Pourcentage de dentistes accueillant 50 % des CMUistes**

		Densité de dentistes pour 100 000 habitants			
		quartile 1 <43	quartile 2 43-51	quartile 3 52- 65	quartile 4 >65
Poids de la population CMU dans la population Régime Général	Quartile 1 cmu<4,7%	25%	21%	20%	15%
	Quartile 2 4,7-6,1 %	22 %	19 %	18 %	15 %
	Quartile 3 6,2-7,7 %	23 %	19 %	17 %	16 %
	Quartile 4 cmu>7,7%	18%	18%	16%	15%

**Tableau 10 - Pourcentage de dentistes accueillant 60 % des CMUistes**

		Densité médicale			
		quartile 1 d<43	quartile 2 43-51	quartile 3 52- 65	quartile 4 >65
Poids de la population CMU dans la population Régime Général	Quartile 1 cmu<4,7%	32%	28%	26%	22%
	Quartile 2 4,7-6,1 %	30 %	26 %	26 %	22 %
	Quartile 3 6,2-7,7 %	32 %	27 %	23 %	22 %
	Quartile 4 cmu>7,7%	25%	26%	22%	21%

À proportion donnée de bénéficiaires de la CMU dans la population du régime général, une augmentation de la densité des dentistes s'accompagne d'une concentration de l'accueil des bénéficiaires de la CMU.

Dans les zones dans lesquelles le poids des bénéficiaires de la CMU est faible (<4,7 %), 25 % des dentistes prennent en charge 50 % des patients bénéficiaires de la CMU lorsque la densité médicale est peu importante (<43) tandis que 15 % des dentistes seulement accueillent 50 % des patients bénéficiaires de la CMU lorsque la densité de ces praticiens est la plus élevée (>66).

Parallèlement, dans les zones à faible densité de dentistes, la concentration de l'accueil augmente avec celle du nombre de bénéficiaires de la CMU. Ainsi, la part de dentistes prenant en charge 50 % des patients bénéficiaires de la CMU passe de 25 % dans les zones à faible proportion de bénéficiaires de la CMU à 18 % dans les zones où elle est importante.

En revanche, dans les zones à forte densité de dentistes la même part de praticiens (15 %) accueille les bénéficiaires de la CMU, qu'ils soient peu ou très nombreux.

Pour les autres spécialités, les données ne font pas véritablement apparaître de phénomène de concentration.

Tableau 11 - Pourcentage de gynécologues accueillant 50 % et 60 % des CMUistes

<b>Gynécologues</b>		
<b>Part bénéficiaires CMU/ bénéficiaires régime général</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 50 % des patients CMU</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 60 % des patients CMU</b>
<4,7%	20%	27%
4,7-6,1%	23%	31%
6,2-7,7%	24%	32%
>7,7%	22%	30%

Tableau 12 - Pourcentage d'ophtalmologues accueillant 50 % et 60 % des CMUistes

<b>Ophtalmologues</b>		
<b>Part bénéficiaires CMU/ bénéficiaires régime général</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 50 % des patients CMU</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 60 % des patients CMU</b>
<4,7%	21%	28%
4,7-6,1%	21%	29%
6,2-7,7%	23%	31%
>7,7%	20%	28%

Tableau 13 - Pourcentage de psychiatres accueillant 50 % et 60 % des CMUistes

<b>Psychiatres</b>		
<b>Part bénéficiaires CMU/ bénéficiaires régime général</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 50 % des patients CMU</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 60 % des patients CMU</b>
<4,7%	12%	17%
4,7-6,1%	14%	20%
6,2-7,7%	14%	20%
>7,7%	14%	20%

Tableau 14 - Pourcentage de radiologues accueillant 50 % et 60 % des CMUistes

<b>Radiologues</b>		
<b>Part bénéficiaires CMU/ bénéficiaires régime général</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 50 % des patients CMU</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 60 % des patients CMU</b>
<4,7%	24%	33%
4,7-6,1%	24%	32%
6,2-7,7%	26%	34%
>7,7%	22%	30%

Tableau 15 - Pourcentage de cardiologues accueillant 50 % et 60 % des CMUistes

<b>Cardiologues</b>		
<b>Part bénéficiaires CMU/ bénéficiaires régime général</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 50 % des patients CMU</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 60 % des patients CMU</b>
<4,7%	24%	32%
4,7-6,1%	24%	33%
6,2-7,7%	26%	34%
>7,7%	24%	32%

Tableau 16 - Pourcentage de dermatologues accueillant 50 % et 60 % des CMUistes

<b>Dermatologues</b>		
<b>Part bénéficiaires CMU/ bénéficiaires régime général</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 50 % des patients CMU</b>	<b>Pourcentage de médecins prenant en charge 60 % des patients CMU</b>
<4,7%	24%	32%
4,7-6,1%	24%	33%
6,2-7,7%	26%	34%
>7,7%	24%	32%

## Bibliographie

Boisguérin B., 2006, « Les bénéficiaires de la CMU au 31 décembre 2005 », *Études et Résultats*, DREES, n° 512, août.

Boisguérin B., 2004, « État de santé et recours aux soins des bénéficiaires de la CMU », *Études et Résultats*, DREES, n° 294, mars.

Cases C., Lucas-Gabrielli V., Perronnin M., To M., 2008, « Déterminants des disparités de clientèle CMUC des praticiens libéraux », *Questions d'économie de la santé*, IRDES, n° 130, mars.

CNAMTS, 2004, « La consommation médicale des bénéficiaires de la CMU complémentaire, un bilan de la troisième année du dispositif, Point de conjoncture, CNAMTS, n° 29-30, octobre.

Chadelat J.-F., 2006, « Les refus de soins aux bénéficiaires de la CMU », Rapport pour Monsieur le ministre de la Santé et des solidarités, La Documentation française, Paris, 30 novembre, 32p.

Fonds CMU, 2007, Rapport n° III : l'évaluation de la loi CMU, Janvier.

Fonds CMU, 2006, « Analyses des attitudes de médecins et de dentistes à l'égard des patients bénéficiant de la couverture maladie universelle », Etude par testing réalisée en 2005 auprès d'un échantillon de 215 professionnels de santé installés dans six villes du Val-de-Marne.

Le Fur P., Perronnin M., 2003, « L'état de santé des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire en 2002 », *Questions d'économie de la santé*, IRDES n° 76, décembre.

Médecins du monde, 2006, « Je ne m'occupe pas de ces patients Dr X, Lyon, 2 février 2006 », Testing sur les refus de soins des médecins généralistes pour les bénéficiaires de la couverture maladie universelle ou de l'Aide médicale État dans dix villes de France, Mission France, octobre.

Médecins du monde, 2003, Rapport 2002 de l'Observatoire de l'accès aux soins, Mission France.

Païta M., Ricordeau P., de Roquefeuil L., Studer A., Vallier N. et Weill A. 2007, « Les affections de longue durée des bénéficiaires de la CMU complémentaire » Points de repère, n° 8, août.

Raynaud D., 2005, « Les déterminants individuels des dépenses de santé : l'influence de la catégorie sociale et de l'assurance maladie complémentaire », *Études et Résultats*, DREES, n° 378, février.

Raynaud D., 2003, « L'impact de la CMU sur la consommation individuelle de soins », *Études et Résultats*, DREES, n° 229, mars 2003.

UFC-Que choisir, 2004, « CMU, Serment d'Hippocrate ou d'hypocrite », Revue Que choisir, 23 novembre.

# Annexes

## **Annexe 1. Le maillage géographique de l'étude : les zones d'emplois**

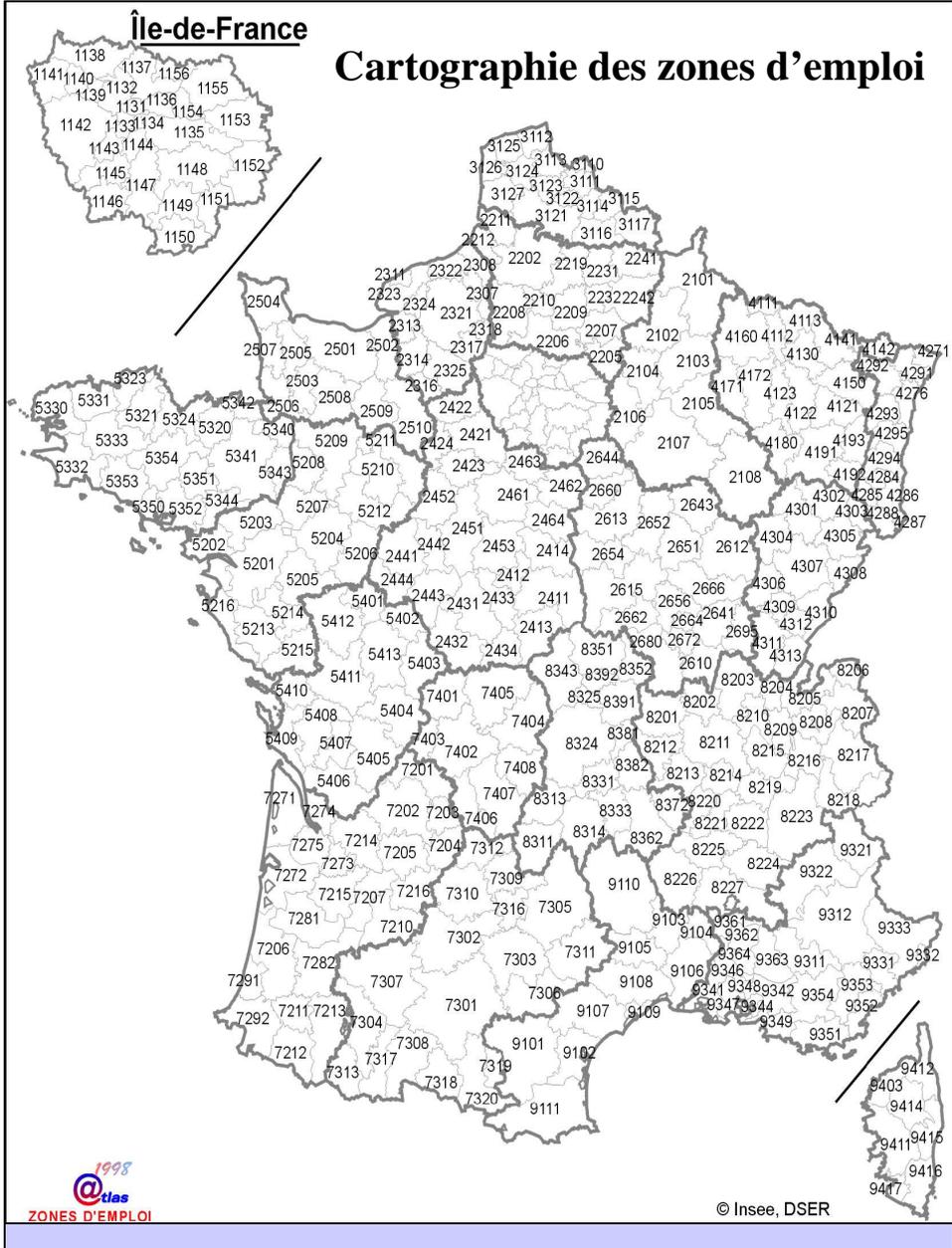
Le territoire de France métropolitaine est découpé en 348 zones d'emploi.

Cette zone géographique a été définie par une circulaire du 23 septembre 1982.

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les déplacements domicile travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Une zone d'emploi est constituée par le regroupement d'un certain nombre de communes appartenant toutes à la même région mais pas nécessairement au même département. Une zone d'emploi peut donc être à cheval sur deux ou plusieurs départements. Lors de la création de ce découpage géographique en zones d'emploi, la consigne avait été donnée de ne pas créer de zones réunissant moins de 25.000 actifs.

Île-de-France

# Cartographie des zones d'emploi



## Annexe 2. Données de cadrage sur la patientèle des professionnels de santé

### ***Données de cadrage relatives aux spécialités retenues : patients et population***

Ces données de cadrage permettent de situer chaque patientèle (CMU et régime général) par rapport à la population correspondante (bénéficiaires de la CMU et bénéficiaires du régime général). Elles permettent d'identifier les spécialités pour lesquelles la patientèle CMU représente au moins 15 % de la population des bénéficiaires de la CMU : les généralistes, les radiologues, les dentistes, les ophtalmologues et les gynécologues. Ces spécialités représentent donc un enjeu important pour l'accès aux soins de ville des bénéficiaires de la CMU.

Ces données de cadrage sont renseignées pour chaque spécialité. Pour chaque spécialité, quatre zones sont définies en fonction du poids plus ou moins important des bénéficiaires de la CMU dans la population du régime général. La zone **1** indique une zone dans laquelle la proportion de bénéficiaires de la CMU est faible tandis que la zone **4** représente une zone dans laquelle cette proportion est élevée.

<b>Cardiologues</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	<b>559</b>	<b>83</b>	<b>17 494</b>	<b>729 371</b>	<b>266 473</b>	<b>7 194 863</b>	31	1 305	7%	10%	0,65	8
<b>2</b> 4,7-6,1%	796	84	33 855	1 172 311	571 413	10 279 856	43	1 473	6%	11%	0,52	8
<b>3</b> 6,2-7,7%	927	85	45 667	1 335 551	771 686	10 889 545	49	1 441	6%	12%	0,48	9
<b>4</b> >7,7%	1 385	86	107 274	2 048 927	1 674 248	15 302 460	77	1 479	6%	13%	0,48	9
Total	3 667	338	204 290	5 286 160	3 283 820	43 666 724	56	1 442	6%	12%	0,51	8

**Note de lecture** : Dans les zones dans lesquelles le poids des bénéficiaires de la CMU est le plus faible (inférieur à 4,8 % de la population du régime général), **559** cardiologues accueillent **17 494** patients CMU, **729 371** patients du régime général. Dans les **83** zones d'emploi correspondantes, le nombre de bénéficiaires de la CMU s'élève à **266 473** et le nombre de bénéficiaires du régime général à **7 194 863**.

<b>dentistes</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	6 677	90	152 563	3 840 733	272 384	7 416 714	23	575	56%	52%	1,1	90
<b>2</b> 4,7-6,1%	8 557	98	300 076	5 296 669	592 817	10 698 867	35	619	51%	50%	1,0	80
<b>3</b> 6,2-7,7%	8 313	90	361 705	5 155 485	710 040	10 128 094	44	620	51%	51%	1,0	82
<b>4</b> >7,7%	12 678	91	847 602	7 878 726	1 750 398	16 266 591	67	621	48%	48%	1,0	78
TOTAL	36 225	369	1 661 946	22 171 613	3 325 639	44 510 266	46	612	50%	50%	1,0	81

<b>dermatologue</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	554	83	35 402	1 051 959	278 272	7 453 035	64	1899	13%	14%	0,90	7
<b>2</b> 4,7-6,1%	722	86	75 293	1 542 122	563 947	10 102 704	104	2136	13%	15%	0,87	7
<b>3</b> 6,2-7,7%	849	85	104 102	1 710 974	771 526	10 882 286	123	2015	13%	16%	0,86	8
<b>4</b> >7,7%	1 081	82	204 457	2 249 515	1 663 580	15 178 694	189	2081	12%	15%	0,83	7
TOTAL	3 206	336	419 254	6 554 570	3 277 325	43 616 719	131	2044	13%	15%	0,85	7

gastro entérologues			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
1 <4,7%	300	73	10 096	311 126	269 679	7 154 450	34	1037	4%	4%	0,86	4
2 4,7-6,1%	434	77	21 075	490 049	556 388	9 913 088	49	1129	4%	5%	0,77	4
3 6,2-7,7%	484	74	27 786	544 218	777 297	10 858 850	57	1124	4%	5%	0,71	4
4 >7,7%	671	76	56 767	739 681	1 606 108	14 499 458	85	1102	4%	5%	0,69	5
TOTAL	1 889	300	115 724	2 085 074	3 209 472	42 425 846	61	1104	4%	5%	0,73	4

généralistes			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
1 <4,7%	8 503	90	603 958	11 029 420	272 384	7 416 714	71	1297	2,2	1,5	1,5	115
2 4,7-6,1%	12 038	98	1 218 193	15 798 706	592 817	10 698 867	101	1312	2,1	1,5	1,4	113
3 6,2-7,7%	12 122	90	1 494 195	15 460 968	710 040	10 128 094	123	1275	2,1	1,5	1,4	120
4 >7,7%	20 415	91	3 750 690	25 509 391	1 750 398	16 266 591	184	1250	2,1	1,6	1,4	126
TOTAL	53 078	369	7 067 036	67 798 485	3 325 639	44 510 266	133	1277	2,1	1,5	1,4	119

Gynécologue			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
1 <4,7%	803	84	41 141	1 278 513	264 026	7 197 272	51	1 592	16%	18%	0,88	11
2 4,7-6,1%	1 053	87	83 207	1 862 488	579 054	10 438 984	79	1 769	14%	18%	0,81	10
3 6,2-7,7%	1 266	87	117 590	2 203 805	776 463	10 954 710	93	1 741	15%	20%	0,75	12
4 >7,7%	1 657	84	243 082	2 948 823	1 670 848	15 262 255	147	1 780	15%	19%	0,75	11
Total	4 779	342	485 020	8 293 629	3 290 391	43 853 221	101	1 735	15%	19%	0,78	11

<b>Ophthalmologues</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	733	88	73 213	2 249 926	270 064	7 362 983	100	3 069	27%	31%	0,89	10
<b>2</b> 4,7-6,1%	1 011	87	143 575	3 345 815	548 430	9 962 707	142	3 309	26%	34%	0,78	10
<b>3</b> 6,2-7,7%	1 041	90	182 678	3 504 068	739 169	10 615 875	175	3 366	25%	33%	0,75	10
<b>4</b> >7,7%	1 660	88	425 903	5 443 703	1 747 395	16 232 946	257	3 279	24%	34%	0,73	10
<b>Total</b>	<b>4 445</b>	<b>353</b>	<b>825 369</b>	<b>14 543 512</b>	<b>3 305 058</b>	<b>44 174 511</b>	<b>186</b>	<b>3 272</b>	<b>25%</b>	<b>33%</b>	<b>0,76</b>	<b>10</b>

<b>ORL</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	375	80	25 354	607 919	263 632	7 143 874	68	1 621	10%	9%	1,13	5
<b>2</b> 4,7-6,1%	470	80	49 828	875 886	560 210	10 067 278	106	1 864	9%	9%	1,02	5
<b>3</b> 6,2-7,7%	517	80	65 563	934 945	763 077	10 767 056	127	1 808	9%	9%	0,99	5
<b>4</b> >7,7%	726	80	136 004	1 322 830	1 650 929	15 053 967	187	1 822	8%	9%	0,94	5
<b>Total</b>	<b>2 088</b>	<b>320</b>	<b>276 749</b>	<b>3 741 580</b>	<b>3 237 848</b>	<b>43 032 175</b>	<b>133</b>	<b>1 792</b>	<b>9%</b>	<b>9%</b>	<b>0,98</b>	<b>5</b>

<b>pédiatres</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	444	75	25 149	509 822	247 868	6 798 766	57	1 148	10%	7%	1,35	7
<b>2</b> 4,7-6,1%	596	75	47 276	713 646	551 803	9 940 456	79	1 197	9%	7%	1,19	6
<b>3</b> 6,2-7,7%	686	80	74 296	830 947	788 615	11 066 531	108	1 211	9%	8%	1,25	6
<b>4</b> >7,7%	864	77	125 270	1 069 780	1 613 250	14 581 393	145	1 238	8%	7%	1,06	6
<b>TOTAL</b>	<b>2 590</b>	<b>307</b>	<b>271 991</b>	<b>3 124 195</b>	<b>3 201 536</b>	<b>42 387 146</b>	<b>105</b>	<b>1 206</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>1,15</b>	<b>6</b>

<b>Pneumologues</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	163	65	7 148	177 178	287 590	7 212 213	44	1 087	2%	2%	1,01	2
<b>2</b> 4,7-6,1%	225	62	12 614	247 548	555 472	9 533 412	56	1 100	2%	3%	0,87	2
<b>3</b> 6,2-7,7%	286	68	19 650	320 147	782 376	10 508 431	69	1 119	3%	3%	0,82	3
<b>4</b> >7,7%	350	63	37 372	402 467	1 466 201	12 829 256	107	1 150	3%	3%	0,81	3
<b>Total</b>	1 024	258	76 784	1 147 340	3 091 639	40 083 312	75	1 120	2%	3%	0,87	3

<b>psychiatres</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	1 054	81	10 287	229 465	263 021	7 134 633	10	218	4%	3%	1,22	15
<b>2</b> 4,7-6,1%	1 244	77	26 310	376 661	555 110	9 997 100	21	303	5%	4%	1,26	12
<b>3</b> 6,2-7,7%	1 675	84	36 593	474 030	768 724	10 843 457	22	283	5%	4%	1,09	15
<b>4</b> >7,7%	2 199	83	58 710	605 689	1 661 106	15 167 204	27	275	4%	4%	0,89	14
<b>TOTAL</b>	6 172	325	131 900	1 685 845	3 247 961	43 142 394	21	273	4%	4%	1,04	14

<b>radiologues</b>			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
<b>1</b> <4,7%	785	86	132 946	3 739 982	268 513	7 293 303	169	4764	50%	51%	0,97	11
<b>2</b> 4,7-6,1%	1 146	91	298 939	5 828 802	584 108	10 535 188	261	5086	51%	55%	0,93	11
<b>3</b> 6,2-7,7%	1 348	86	391 809	6 662 560	773 233	10 904 785	291	4943	51%	61%	0,83	12
<b>4</b> >7,7%	1 931	87	883 817	9 793 647	1 674 707	15 307 949	458	5072	53%	64%	0,82	13
<b>TOTAL</b>	5 210	350	1 707 511	26 024 991	3 300 561	44 041 225	328	4995	52%	59%	0,88	12

rhumatologues			patients	patients	Population	Population	Patients CMU/ médecins	Patients RG/médecins	Patients Cmu/bénéficiaires CMU [1]	Patients RG/bénéficiaires RG [2]	[1]/[2]	med/Rg
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	bénéficiaires CMU	Bénéficiaires Régime général						p100000
1 <4,7%	288	73	9 075	327 885	266 936	7 104 182	32	1138	3%	5%	0,74	4
2 4,7-6,1%	424	73	18 679	509 750	546 229	9 737 735	44	1202	3%	5%	0,65	4
3 6,2-7,7%	465	72	25 424	581 095	770 879	10 755 672	55	1250	3%	5%	0,61	4
4 >7,7%	580	75	50 007	775 725	1 602 890	14 470 942	86	1337	3%	5%	0,58	4
TOTAL	1 757	293	103 185	2 194 455	3 186 934	42 068 531	59	1249	3%	5%	0,62	4

## 2) Données de cadrage relatives aux spécialités retenues : patients et activité

Ces données de cadrage renseignent l'activité réalisée au sein de chaque zone par les professionnels de santé. Pour la plupart des spécialités, l'activité est mesurée par le nombre de consultations et visites réalisées au cours de l'année 2006 pour les patients bénéficiaires de la CMU et pour les patients du régime général. Pour les dentistes et les radiologues, ce critère a été remplacé par celui des remboursements, plus pertinent que celui du nombre de consultations et visites pour mesurer l'activité de ces professionnels de santé.

<b>Cardiologues</b>			patients	patients	Consultations et Visites	Consultations et Visites	Consultations et Visites/PS	Consultations et Visites/PS	Consultations et Visites/Patient	Consultations et Visites/Patient
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	CMU	Régime général	CMU	Régime général	CMU	Régime général
1 <4,7%	559	83	17 494	729 371	15 739	710 226	28,2	1 270,5	0,9	1,0
2 4,7-6,1%	796	84	33 855	1 172 311	32 247	1 183 071	40,5	1 486,3	1,0	1,0
3 6,2-7,7%	927	85	45 667	1 335 551	38 529	1 244 289	41,6	1 342,3	0,8	0,9
4 >7,7%	1 385	86	107 274	2 048 927	99 425	2 059 586	71,8	1 487,1	0,9	1,0
Total	3 667	338	204 290	5 286 160	185 940	5 197 172	50,7	1 417,3	0,9	1,0

<b>dentistes</b>			patients	patients	remboursement	remboursement	Rembt/ med	Rembt/ med	rembt / patient	rembt / patient
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	CMU	Régime général	CMU	Régime général	CMU	Régime général
1 <4,7%	6 677	90	152 563	3 840 733	24 003 240	581 495 126	3 595	87 089	157	151
2 4,7-6,1%	8 557	98	300 076	5 296 669	47 887 624	787 912 564	5 596	92 078	160	149
3 6,2-7,7%	8 313	90	361 705	5 155 485	59 331 060	794 161 041	7 137	95 532	164	154
4 >7,7%	12 678	91	847 602	7 878 726	145 360 550	1 194 692 683	11 466	94 234	171	152
TOTAL	36 225	369	1 661 946	22 171 613	276 582 473	3 358 261 414	7 635	92 706	166	151

<b>dermatologue</b>			patients	patients	Consultations et Visites	Consultations et Visites	Consultations et Visites/PS	Consultations et Visites/PS	Consultations et Visites/Patient	Consultations et Visites/Patient
Poids bénéf. CMU	Nombre PS	Nombre zones	CMU	Régime général	CMU	Régime général	CMU	Régime général	CMU	Régime général
1 <4,7%	554	83	35 402	1 051 959	47 516	1 312 567	85,8	2 369,3	1,3	1,2
2 4,7-6,1%	722	86	75 293	1 542 122	104 244	1 964 565	144,4	2 721,0	1,4	1,3
3 6,2-7,7%	849	85	104 102	1 710 974	144 570	2 188 103	170,3	2 577,3	1,4	1,3
4 >7,7%	1 081	82	204 457	2 249 515	291 204	2 939 389	269,4	2 719,1	1,4	1,3
TOTAL	3 206	336	419 254	6 554 570	587 534	8 404 624	183,3	2 621,5	1,4	1,3